

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 2 (1890)
Heft: 6

Buchbesprechung: Revue des journaux photographiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

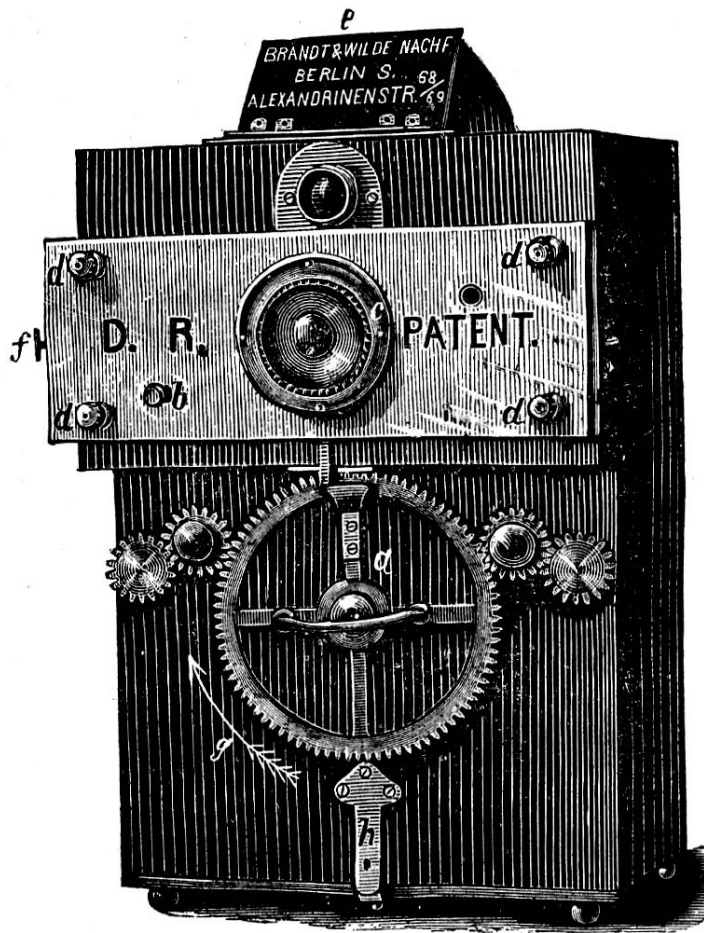
Revue des journaux photographiques.

Photogr. Nachrichten.

(8 mai 1890.)

Nouveau détective par plaques 9 × 12

par M. ROGUER.



M. Roguer vient de présenter à la Société photographique de Berlin un nouveau détective imaginé par M. Bædecker. Cet appareil, destiné à prendre des vues, soit en hauteur, soit en largeur, contient un cadre métallique à 12 rainures ; c'est dans ces rainures que se placent les plaques 9 × 12. En tournant la roue dentée *a* dans le sens de la flèche, la première plaque se trouve fixée au foyer de l'objectif et prête à être exposée. L'obturateur est cons-

truit de telle façon qu'en tirant la tige *f* il se trouve armé ; il ne reste plus alors qu'à presser sur le bouton *b* pour qu'il se déclanche. Après la pose, le compteur indique le nombre des plaques utilisées en même temps qu'un mécanisme automatique ferme l'obturateur de manière à ce qu'une plaque ne puisse pas être exposée deux fois ; c'est là un des principaux avantages de l'appareil. En tournant la roue *a* en sens contraire et en retirant le petit verrou, la plaque impressionnée est transportée dans l'espace inférieur du cadre et une nouvelle plaque la remplace. Un viseur permet de placer exactement l'image sur la plaque sensible en même temps qu'un niveau à bulle d'air facilite la position verticale de la chambre. Si l'appareil doit servir comme détective on le place dans un sac ad hoc ; le prix de 190 fr. et 25 fr. pour le sac est modéré si l'on considère son excellente construction.

A. H.

Photographisches Wochenblatt.

(8 mai 1890.)

La tendance à expulser les mots étrangers de la langue allemande.

par le D^r H. W. VOGEL.

Cette tendance commence à se faire sentir dans la nomenclature photographique. Le professeur Vogel propose de remplacer les mots :

Photographie par Lichtbildnerie ; Négatif et Positiv par Gegenbild et Bild ; Positivprocess : Pausverfahren ; Negativprocess ; Gegenbildverfahren ; Autotypie ; Lichtondruck. Il serait à désirer que ces mots s'introduisent complètement dans le langage courant : mais qui commencera ? qui germanisera les mots : Atelier, Camera, Retouche, Visite, etc ?

A. H.

Photog. Archiv. page 122.

Lumière blanche inactinique.

par É. LIESEGANG.

Une solution de 3 parties de chlorure de nickel (vert) et d'une partie de chlorure de cobalt (rouge) est incolore par transparence et devient à une certaine dilution claire comme de l'eau. Comme la lumière qui traverse chaque liquide séparément est inactinique, elle doit l'être également après avoir traversé le mélange des deux solutions et comme telle ne pas agir sur les sels d'argent. Pour absorber les rayons ultra violets, on recouvre en outre la cuvette contenant la dite solution de collodion mélangé à du sulfate de quinine faiblement acidulé avec de l'acide sulfurique. Un papier sensible placé pendant une semaine à cette lumière n'a pas été altéré le moins du monde.

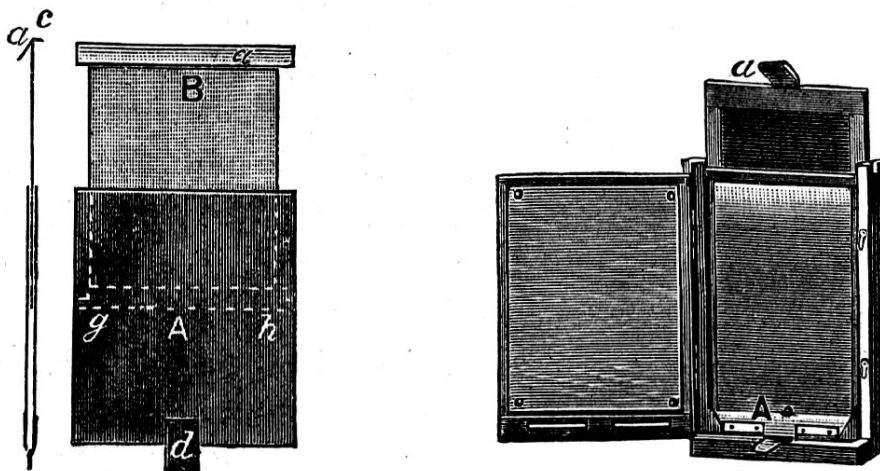
A. H.

Bulletin de la Société française de Photographie.

(Avril 1890.)

Châssis et sacs Blin pour l'emploi des pellicules sensibles.

par MM. POULENC frères..



Description du sac Blin. — Le sac Blin (fig. 1) se compose de

deux pièces : la poche A et le porte-pellicule B ; celui-ci glisse dans la poche, en sort et y rentre à volonté, mais ne peut en être séparé complètement.

La poche A est entièrement fermée sur trois de ses côtés, et, sur 5^{mm} à 6^{mm} de longueur, aux deux extrémités de son ouverture. Cette ouverture est elle même hermétiquement close, lorsque le porte-pellicule est glissé jusqu'au fond de la poche, par le rabat *a* du porte-pellicule, ce rabat restant au dehors.

Chargement du sac Blin. — Au bas du porte-pellicule et dans toute sa largeur est collée une bande de carton mince *b* qui forme rainure. En tirant le porte-pellicule autant qu'il peut l'être, cette rainure se présente à l'ouverture de la poche ; c'est sous elle qu'on engage le bas de la pellicule en l'y enfonçant de 4^{mm} à 5^{mm} ; l'autre extrémité de la pellicule reste libre, mais on la loge sous le rabat *a* du porte pellicule. Il ne reste plus qu'à pousser celui-ci jusqu'au fond de la poche et le chargement du sac Blin est opéré.

Il va sans dire que ceci est fait dans le laboratoire et à la lumière rouge.

Chargement du Châssis. — La porte du châssis ouverte laisse voir, en bas, une ouverture étroite dans laquelle on engage le sac Blin, le rabat *a* en dessous et en avant. Au haut du châssis est une traverse A (fig. 2) que l'on fait pivoter en arrière sur deux charnières. Le sac est poussé jusqu'au fond du châssis, de façon que la bande en saillie *c* (fig. 1) du porte-pellicule opposée au rabat *a* s'applique verticalement sur la paroi du fond, sous la traverse A ; en baissant alors cette traverse pour la remettre dans sa position horizontale, la bande *c* du porte-pellicule est fortement serrée par elle contre cette paroi.

Si l'on appuie le pouce gauche sur la traverse A pour maintenir cette pression pendant que, de la main droite, on tire la poche par la tirette *d*, le porte-pellicule restera dans le châssis, pendant que la poche en sortira ; on tirera celle-ci jusqu'à ce que les extrémités fermées *e* et *f* de son ouverture rencontrent les saillies *g* et *h* du bas du porte-pellicule, qui l'arrêtent. A ce moment, la pellicule est en place et repose, dans tout son pourtour, sur un cadre où elle est *au point*.

La toile opaque qui garnit l'intérieur du châssis la garantit de tout reflet de lumière pendant cette manœuvre. En rabattant maintenant la porte du châssis sur le tout, la pellicule est fortement serrée par ses bords sur le cadre et tendue dans toute sa surface par le bloc qui est sous cette porte.

La partie de la poche qui est sortie reste au dehors du châssis et s'étale horizontalement sur le chariot de la chambre noire, lorsque le châssis est en place pour la pose.

L'exposition se fait comme d'habitude ; la pose terminée et le rideau baissé, le châssis est retiré de la chambre ; on ouvre la porte et l'on repousse la poche dans l'intérieur jusqu'au fond ; elle recouvre alors le porte-pellicule et, son ouverture s'engageant sous le rabat *a*, la pellicule se retrouve de nouveau enfermée et à l'abri de toute atteinte de la lumière.

Il ne reste plus qu'à sortir le tout du châssis, ce qui s'obtient en tirant le sac Blin, d'abord par la tirette *d* ; dès qu'il est sorti de quelques centimètres, on avance sur lui les doigts qui tenaient la tirette et l'on tire hardiment. Le sac sort alors aussi hermétiquement fermé qu'il y était entré.

Ces dispositions permettent, quel que soit le nombre des clichés à faire en excursion, de n'emporter qu'un seul châssis ni plus épais ni plus lourd qu'un châssis double ordinaire.

Chaque pellicule est enfermée dans un sac Blin, en mince carton noir, du poids de 25 gr. en 9×12 et 50 gr. en 13×18 , qui se loge facilement dans les poches.

Amateur photographe.

(Octobre 1889.)

Le rifle obturateur

par M. FLEURY HERMAGIS.

Le rifle obturateur est un nouvel instrument qui rendra de grands services aux amateurs d'instantanés. Il est complètement

enfermé dans la monture de l'objectif ; seul, un petit levier, servant au déclenchement, fait saillie. Il existe un second modèle à deux leviers pour déclenchement pneumatique. Sa vitesse égale, dit-on, celle de l'obturateur Thury et Amey.

(Novembre 1889.)

Révéléateur extra-rapide pour instantanés et clichés posés

par E. FORESTIER.

<i>Solution A.</i>		<i>Solution B.</i>	
Eau	400 cm ³	Eau	500 gr.
Sulfite de soude	40 gr.	Potasse caust.	50 gr.
Hydroquinone	10 gr.		
Clichés posés	Sol. A 40 cm ³	Sol. B 20 cm ³	
Instantanés peu rapides . .	Sol. A 20 cm ³	Sol. B 40 cm ³	
Instantanés extra-rapides	Sol. A 40 cm ³	Sol. B 40 cm ³	

Photographic Times.

(Mars 1890.)

Un nouveau concurrent du phonographe

par L. ESQUIRE.

Le principe de l'appareil de M. Esquire est le suivant : Les sons sont produits dans le voisinage d'une membrane argentée et brillante. Celle-ci vibre et projette sur une bande de papier au bromure d'argent, mue par un mouvement d'horlogerie, l'image d'une forte source lumineuse ; suivant le plus ou moins de courbure de la membrane, il se produit des augmentations ou des diminutions de lumière. Après son développement, le papier est éclairé au moyen d'une lampe et son image est projetée sur une plaque de sélénium ; si le papier est de nouveau mis en mouvement, la plaque de sélénium sera éclairée en proportion de l'opa-

cité du papier impressionné et il se produira des sons si l'on a soin d'intercaler la plaque de sélénium dans le circuit d'un téléphone.

A. H.

Antony's Bulletin.

(Février 1890.)

Procédé pour coller les photographies sans eau

par M. HITSCHCOCK.

On remplit de laque purifiée et blanchie une bouteille à long cou et l'on y ajoute de l'alcool jusqu'à ce que la laque en soit recouverte. En chauffant au bain-marie, on dissout le tout qui, à la température ordinaire, doit avoir la consistance de la vaseline. La solution est alors mélangée avec $\frac{1}{8}$ de mastic dissout dans le double de chloroforme.

Avant l'emploi on dilue le produit dans de l'alcool. Le collage se fait de la manière suivante : L'épreuve, complètement sèche, est placée sur une plaque de verre, l'image en dessous ; puis la solution de laque est étendue régulièrement sur le verso au moyen d'un pinceau plat. On place le carton dessus, on presse sur les bords et l'on frotte fortement la photographie avec un tampon de laine sèche. La laque qui pourrait dépasser s'enlève aisément avec un peu d'alcool.

A. H.
